

Relevé de décisions

Version	Date	Modifications apportées	Diffusion
Version 1	20/03/2018	Première rédaction par CR	Membres du secrétariat
Version 2	22/03/2018	Après relecture par les membres du secrétariat	Présidents et membres du secrétariat
Version 3	23/03/2018	Après relecture par les présidents et les membres du secrétariat	Participants à la réunion
Version 4	17/04/2018	Après relecture par les participants à la réunion	Pré-publication (portail GéOInformations)
Version 5	08/06/2018	Après approbation lors de la réunion plénière suivante	Publication (portail GéOInformations)

Présents

Présidence

Pascal DOUARD - MTES (CGEDD) François MOREAU – MAA (DMN)

Comité

Muriel MALLERET – DRAAF Nouvelle Aquitaine (SRISET) Jean-Philippe LANG – MTES (SG/SPSSI/PSI1) Marc LÉOBET – MTES (CGDD/DRI/MIG) Gilles GUILLOUET - MTES (SG/SPSSI/CPII/DOSO/CA) Marie-Odile SIMONOT – DRAAF Bourgogne-F.-Comté (SRISE) Secrétariat

Invités

Jean-Philippe PENE – MTES (DGPR/SRNH/BRIL) Hubert HOLIN - MTES (DGEC/SCEE/SD5/BQA) Jérôme CORTINOVIS - Atmo Normandie Clément JAQUEMET – MTES (CGDD/DRI/MIG) Olivier DISSARD – MTES (CGDD/DRI/MIG) Dimitri MEUNIER – OIEau (SANDRE) Laurène DEBRAY – OlEau (SANDRE)

Bernard ALLOUCHE - Cerema TV (Digit@I) Richard MITANCHEY – Cerema TV (Digit@I) Christian ROLLET – Cerema TV (Digit@I) Laurent WALCH – MAA (ADMN)

Excusés

Isabelle DERVILLE - DRIEA Île-de-France - Directrice adjointe Pierre-François CLERC – DDT de l'Essonne Pascal LORY - MTES/DGALN Christophe ROUSSON – MAA/SG/SM/SDSI (BMSQ/ADMIN) Pierre VERGEZ - CNIG (IGN Mission CNIG & INSPIRE) Sylvain GRELLET – BRGM

Ordre du jour

- 1. Approbation du relevé de décisions du 28 novembre 2017
- 2. Programme d'activité 2018
- 3. Révision du géostandard Directive inondation
- 4. Géostandards à l'instruction
- 5. Production des gabarits : rôle du secrétariat
- 6. Évolution méthodologique : approche sémantique pour l'élaboration des géostandards

Documents associés

Les diaporamas et documents de travail présentés en réunion sont consultables en ligne dans la rubrique COVADIS du portail GéOInformations (intranet ou internet).

Relevé de décisions

1. Approbation du relevé de décisions du 28 novembre 2017

Le relevé de décisions de la précédente session plénière de la COVADIS est approuvé.

2.Programme d'activité 2018

Bernard ALLOUCHE, de retour dans la fonction de coordination du secrétariat de la COVADIS, présente les grandes lignes de l'activité 2018 de la commission et de son secrétariat, incluant, outre l'instruction des demandes de géostandards, ainsi que ceux, méthodologiques et statistiques, destinés à améliorer l'urbanisation des géostandards et à mesurer leur diffusion.

Bernard ALLOUCHE évoque également pour l'information des membres de la COVADIS les travaux réalisés par le Cerema pour le CNIG¹ et Géo-IDE².

Suite à une question de Muriel MALLERET, il est confirmé à l'issue de cette présentation que le projet de géostandard *Établissement*, pré-instruit par la COVADIS (Hervé MORANDI) en 2016, est désormais considéré comme relevant du CNIG. Marc LÉOBET informe la commission de la mise en chantier fin 2017 par le CNIG d'un standard « *pour la transmission des plans en réponses aux DT et DICT* »³, manière de méta-standard rassemblant les géostandards *Grace-THD*⁴ et *RAEPA*⁵.

Décision n° COVADIS_2018_03_01

La COVADIS valide son programme d'activité pour 2018.

3. Révision du géostandard Directive inondation

Richard MITANCHEY et Jean-Philippe PENE présentent le projet de mise à jour du géostandard utilisé par les DREAL⁶ en 2013 pour l'« élaboration [...]des cartes des surfaces inondables et des cartes des risques d'inondation dans les TRI⁷ », cartes dont la prochaine mise à jour, par les mêmes DREAL, est programmée à l'échéance du 22 décembre 2019. La mise à jour du géostandard correspond, pour l'essentiel, aux recommandations de la DGPR⁸ telles qu'issues de sa consultation des DREAL dans le cadre d'un retour d'expérience de la campagne de 2013 mais elle est complétée, dans un souci d'urbanisation, par une mise en relation plus étroite avec les standards (Scénario d'échanges et Dictionnaires de données) du SANDRE⁹. À l'issue de cette présentation :

Décision n° COVADIS 2018 03 02

La COVADIS décide de lancer l'appel à commentaires public sur le géostandard révisé *Directive inondation* et mandate son secrétariat pour l'ouvrir dans les meilleurs délais, pour une durée de six semaines.

4. Géostandards à l'instruction

Géostandard Sites et territoires d'exception (SITE)

Richard MITANCHEY indique que si l'appel à commentaires lancé fin février sur ce géostandard n'a encore reçu à ce jour aucune réponse, la DREAL Grand-Est a d'ores et déjà entrepris la mise au standard des données SITE qu'elle détient.

- 1 Conseil national de l'information géographique
- 2 Infrastructure de données géographiques commune aux ministères de l'écologie et de l'agriculture (cf. GéOInformations)
- 3 Voir travaux entrepris, en septembre 2017, par le GT réseaux de la commission données du CNIG
- 4 Géostandard Aménagement numérique des territoires v2.0.1
- 5 Géostandard Réseaux d'adduction d'eau potable et d'assainissement v1.1
- 6 Directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement
- 7 Territoires à risque important d'inondation
- 8 Direction générale de la prévention des risques du ministère de l'écologie
- 9 Service d'administration nationale des données et référentiels sur l'eau

Géostandards concernant la qualité de l'air

Hubert HOLIN, Jérôme CORTINOVIS et Christian ROLLET présentent un projet de géostandard concernant la qualité de l'air (*Émission de polluants atmosphériques* – titre provisoire) dont l'élaboration, à l'initiative d'Atmo France¹⁰ et par un groupe de travail *ad hoc* composé d'agents de plusieurs AASQA¹¹, a débuté dès 2015. La demande d'examen de ce standard ayant en fait été formulée dès janvier 2017 par Atmo France auprès de la COVADIS, l'année 2017 a été consacrée à diverses mises au point avec la DGEC¹².

Comme l'instruction de ce géostandard est, de ce fait, largement entamée (50 %), son secrétariat et la DGEC en la personne d'Hubert HOLIN proposent le calendrier suivant :

- 7 juin 2018 : premier rapportage devant la COVADIS pour lancement d'appel à commentaires ;
- 11 octobre 2018 : second rapportage devant la COVADIS pour validation ;
- Novembre 2018 : publication du géostandard, premier d'une série concernant la qualité de l'air. Ce calendrier est adopté par la COVADIS.

5. Production des gabarits : rôle du secrétariat

Bernard ALLOUCHE retrace pour la commission l'évolution du rôle du secrétariat de la COVADIS dans la production des gabarits¹³et lui fait part de ses réflexions à ce propos. Il constate ainsi que la part des tâches du secrétariat relevant de l'analyse/conception de modèles a comparativement diminué au profit de celle relevant de la fabrication/maintenance d'outillage pour les utilisateurs. Il ajoute que les tâches du SANDRE, dont les attributions nominales sont, dans un périmètre plus restreint, peu ou prou les mêmes que celles du secrétariat de la COVADIS n'ont pas suivi la même évolution.

Cette communication suscite les réactions suivantes :

- Muriel MALLERET souligne que les tâches d'outillage participent en fait à une meilleure diffusion des géostandards, diffusion que la COVADIS a aussi en charge ;
- Marc LÉOBET, parlant en qualité de représentant du financeur du secrétariat¹⁴, précise que, si la production automatique des fichiers de règles (fichiers XML pilotant la création des gabarits) doit demeurer une prérogative du secrétariat, il n'en est pas de même de la production des gabarits ou de l'accompagnement des services de l'État (ou de tout autre utilisateur) dans leur appropriation des géostandards ;
- Jean-Philippe LANG se propose de soulever cette question de l'outillage auprès de ses collègues en charge de Géo-IDE ;
- François MOREAU souligne que le secrétariat de la COVADIS et l'appui aux services, même s'ils sont pour lors assurés par une même équipe du Cerema rémunérée par le même financeur, sont et doivent demeurer distincts :
- Bernard ALLOUCHE suggère pour finir que le réseau des CMSIG¹⁵ participe plus activement à l'élaboration et à la diffusion de l'outillage auprès des directions départementales des territoires, des directions départementales des territoires et de la mer et des services déconcentrés du MTES, sur quoi Gilles GUILLOUET rappelle que la mission des CMSIG est définie par le bureau PSI1¹⁶, mais juge une telle action envisageable.

¹⁰Fédération des associations de surveillance de la qualité de l'air

¹¹ Association agréée de surveillance de la qualité de l'air (voir Code de l'environnement, articles L221-1 à L221-6)

¹²Direction générale de l'énergie et du climat du ministère de l'écologie

¹³Gabarit : tables structurées en champs (mais vides de données) et tables de codes implémentant un géostandard mises à disposition, par le <u>Serveur de gabarits</u>, des utilisateurs potentiels dès la publication du dit géostandard.

¹⁴La Mission de l'information géographique du MTES, qui finance le Cerema pour la réalisation des tâches du secrétariat de la COVADIS incombant au MTES.

¹⁵Conseillers en management des systèmes d'information géographique (voir Intranet SG, MTES, MCT)

¹⁶ Bureau de la publication, de la gestion et du partage de l'information du MTES

6.Évolution méthodologique : approche sémantique pour l'élaboration des géostandards

Clément JAQUEMET présente, à partir de l'analyse d'un géostandard déjà publié¹⁷, les bénéfices attendus d'une approche plus sémantique de la modélisation des domaines standardisés par la COVADIS. Ces bénéfices peuvent être décrits comme suit :

- meilleure structuration de la modélisation (partie B des géostandards) elle-même ;
- possibilité de validation formelle des modèles UML produits (partie B des géostandards) ;
- enrichissement des modèles appuyé sur des référentiels ;
- outillage de l'intégration des modèles (urbanisation des géostandards) ;
- passage vers le niveau logique (partie C des géostandards) facilité.

Illustrant son propos d'exemples tirés du même géostandard et de celui, récemment révisé, modélisant le domaine de l'éolien terrestre¹⁸ il passe ensuite en revue les outils, tant libres que propriétaires, susceptibles de permettre aux modélisateurs de concrétiser ces bénéfices.

À l'issue de cette présentation prospective, Marc LÉOBET indique que les idées qu'elle évoque sont celles devant être mises en œuvre au sein du GT réseaux du CNIG (voir point 2 ci-dessus). Dimitri MEUNIER et Richard MITANCHEY se proposent pour mener ensemble, sur le domaine du géostandard *Directive inondation*, une expérimentation de l'approche sémantique décrite.

Décision n° COVADIS 2018 03 03

La COVADIS autorise son secrétariat à rechercher l'alignement des concepts utilisés par le géostandard *Directive inondation* et ceux manipulés par le SANDRE, en collaboration avec ce dernier et à condition que ladite collaboration, expérimentale, n'influe en rien sur les délais d'instruction du géostandard en question.

La prochaine réunion plénière de la COVADIS se tiendra :

le jeudi **7 juin 2018** de 10h00 à 13h00 au ministère de la transition écologique et solidaire La Défense – Tour Séquoia – Salle 19A

¹⁷Géostandard <u>Accueil des gens du voyage v1.0</u> du 30 juin 2010 18Géostandard <u>Éolien terrestr</u>e v2.0 du 29 mai 2017